



VILLERS FAUCON - SAINTE EMILIE  
BOLLETTIN COMMUNAL D'INFORMATION  
N°2



Chers Administrés,

Voici le nouveau bulletin communal  
représentant nos six premiers mois de  
mandat.

Nous avons à cœur le bon fonctionnement de  
notre village et restons à votre disposition  
pour toutes questions ou interrogations.

Le conseil municipal s'est réuni les 06 juin 2014, 20 juin 2014, 10 juillet 2014, 12 septembre 2014 et 10 octobre 2014, il en ressort les points suivants :

- *Modification du nombre d'adjoints du Conseil Municipal*

Suite à la démission de Monsieur Guillaume SURLEAU de sa fonction d'adjoint au sein du Conseil Municipal, le nombre d'adjoints est ramené de 3 à 2 :

- Mr Régis LAMOURET, 1<sup>er</sup> adjoint
- Mme Jacqueline DUHAUTBOUT, 2<sup>e</sup> adjoint

- *La vente de la caserne des sapeurs-pompiers.*

L'ancienne caserne des pompiers a été cédée à la SVI le 9 septembre 2014.

- *Projet des travaux du Bar de l'Epine pour sa réouverture.*

Des devis ont été réalisés par des entreprises d'électricité et de plomberie. Les travaux sont en cours. Le bail est en cours d'élaboration chez Maître MERIAUX. Ce commerce envisage les activités suivantes : débit de boissons et tabac, la Française des Jeux, une épicerie, une restauration rapide et vente à emporter.

- *La mise en place des Temps d'Activités Périscolaires et le recrutement des animateurs.*

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, nous avons mis en place des temps d'activités périscolaires les lundi, mardi et jeudi de 15h45 à 16h45. Différents intervenants assurent ces activités. Certains ont été recrutés au sein de Vacances Plurielles et une animatrice sportive propose une heure d'expression corporelle par semaine. Le bilan des six premières semaines est positif et le principe est reconduit jusqu'aux vacances de Noël. Les parents sont régulièrement informés sous forme de courriers ou de réunions.

- *Embauche de l'Agent territorial spécialisé des écoles maternelles.*

Monique LEROY a pris sa retraite à la fin de l'année scolaire, elle est remplacée par Delphine ODELOT titulaire du concours d'ATSEM.

- **Création de l'Agence Postale Communale.**

Une agence postale ouvrira ses portes le 1<sup>er</sup> décembre 2014 au sein du secrétariat de mairie. Il y sera proposé les services suivants :

**Les services postaux :**

- Tout affranchissement manuel (lettres et colis ordinaires)
- Vente de timbres-poste
- Vente d'enveloppes et prêt-à-poster
- Dépôt des objets y compris recommandés
- Retrait des lettres et colis
- Dépôt des procurations courrier
- Services de proximité : contrat de réexpédition du courrier, garde du courrier, abonnement mobilité et prêt-à-poster de réexpédition.

**Les services financiers et prestations associées :**

- Retrait d'espèces sur compte courant postal du titulaire dans la limite de 350€ par période de 7 jours
- Retrait d'espèces sur postépargne ou livret d'épargne du titulaire dans la limite de 350€ par période de 7 jours
- Paiement de mandat cash, dans la limite de 350€ par opération
- Transmission au bureau centre pour traitement direct selon les règles en vigueur :
  - des demandes de services liées aux CCP
  - des demandes d'émission de mandat cash, d'un montant maximum de 350€
  - des procurations liées aux services financiers
  - des versements d'espèces sur son propre compte courant postal, dans la limite de 350€ par période de 7 jours
  - des versements d'espèces sur un postépargne ou livret d'épargne, dans la limite de 350€ par période de 7 jours.

Marion LEGRAND assurera les permanences.  
(voir encart La Poste)

- **Rénovation du préau de l'école :**



Suite à l'affaissement de la charpente du préau, les travaux de réfection ont été réalisés par la société GREUIN



# **FLASH INFO :**

Une commande groupée de fuel est prévue début décembre, les bulletins d'inscription sont à retirer en mairie.

Le repas des aînés aura lieu le dimanche 16 novembre. Nous comptons sur votre présence. N'oubliez pas de déposer vos bulletins d'inscription à la mairie ... Merci.

Noël approche ... Les colis des aînés seront distribués les 22 et 23 décembre 2014.

L'opération brioche se transformera en subvention.

**Avis à la population :** La campagne betteravière a débuté, les routes sont dangereuses, il convient d'être prudent.

**Petit Rappel :** La divagation des chiens dans le village est strictement interdite.

**Assainissement :** Vu le désengagement financier de l'Etat et la baisse de dotation à l'agence de l'eau pour l'année 2015, il est très probable que les subventions des particuliers pour le raccordement à l'assainissement soient une nouvelle fois réduites dans l'avenir. A ce jour rien n'est encore établi mais il paraît judicieux de procéder aux travaux afin d'être assuré de la subvention connue qui est de 40% sur un montant de 1200€ soit 480€ pour un raccordement simple ou de 40% sur un montant de 1920€ soit 768€ pour un raccordement complexe.

**Téléthon :** Il se déroulera cette année les samedi 6 et dimanche 7 décembre 2014 avec prévision d'un concours de belote organisé par l'A.A.E. avec restauration rapide par le Club des Aînés

# **EVENEMENTS**

## **RECENTS :**

- **L'inauguration des éoliennes** a eu lieu le 5 juillet en présence de personnalités, d'élus et habitants des villages de Villers-Faucon, Guyencourt-Saulcourt et Epehy.  
Cette inauguration organisée par WPD a été un succès. Après quelques discours résumant l'impact économique et environnemental du parc éolien, un buffet campagnard a été offert.

**Attention :** En cas de faibles températures, il existe un risque de chute de glace, il est donc formellement interdit de s'approcher de l'éolienne et d'être situé dans la zone du survol des pales. En cas de situation anormale (feu, survitesse des pales ...), il est demandé de s'éloigner des installations et de contacter les services de secours au 18 ou d'appeler le 112.

- **La fête des 13 et 14 juillet** a réuni comme chaque année les habitants du village autour d'une retraite aux flambeaux, d'un match de coupe du monde de football sur grand écran et d'une soirée dansante.  
Le 14 juillet a vu sur la place du village les jeux traditionnels, la joie et la bonne humeur étaient au rendez-vous.

- **La fête locale des 16,17 et 18 août** a été perturbée par la pluie et le froid. Malgré cela, elle a remporté son succès habituel.  
Le feu d'artifice réalisé par les chariots de feu a enchanté les yeux des petits et grands venus nombreux.  
Les maisons fleuries ont fait l'objet de toute notre attention mesurant les efforts de chacun. Avec la volonté de faire plaisir, des lots et bons d'achat ont été remis. Merci de continuer à l'embellissement de notre village ...

- **La rentrée scolaire** s'est faite le mardi 2 septembre, 47 enfants sont inscrits à l'école. Cette année subissant la réforme des rythmes scolaires, les enfants vont à l'école le mercredi matin.

# ETAT CIVIL :

## NAISSANCES :

- Louise CARME, née le 1<sup>er</sup> avril 2014
- Jaden SELLIER, né le 5 octobre 2014

## MARIAGES :

- Alexandre ROISIN et Aline POTY, mariés le 28 juin 2014
- Guillaume LENGLET et Stéphanie GOSSOIN, mariés le 28 juin 2014

## DECES :

- André BROUETTE, décédé le 18 avril 2014
- André, Omer TELLIER, décédé le 24 mai 2014
- Patrick VANFLETEREN, décédé le 22 juin 2014
- Colette CAPART veuve BLERIOT, décédée le 19 août 2014
- Patrick DUBOIS, décédé le 8 octobre 2014

## PERSONNE DECEDEE CONNUE DANS LE VILLAGE :

- Jean (dit « Jeannot ») DELAIGLE, décédé le 10 octobre 2014